



Kluane
National Park
and Reserve

Ce que nous avons entendu

Premiers commentaires reçus concernant l'élaboration de la version provisoire du Plan directeur du parc national et réserve de parc national Kluane



Parks
Canada

Parcs
Canada

Canada

Introduction	3
Réponses reçues.....	3
<i>Merci!</i>	3
Ce que nous avons entendu.....	4
1. Améliorer le système d'accès pour permettre aux visiteurs de mieux tisser des liens avec le parc, tout en atténuant les problèmes liés à la sécurité des visiteurs et les impacts écologiques, et en tenant compte des secteurs où la pression exercée par la fréquentation des visiteurs est élevée.	4
1.1. Réseau de sentiers	4
1.2. Vélo de montagne.....	4
1.3. Nouvelles activités et accès	4
1.4. Sécurité des visiteurs	5
2. Protéger les ressources culturelles tout en augmentant les possibilités pour les visiteurs de découvrir l'histoire et la culture de la région, apprendre des détenteurs de connaissances locales et promouvoir l'émergence de futurs détenteurs de connaissances.	5
2.1 Toute l'histoire	5
2.2 Culture d'aujourd'hui et de demain	5
2.3 Ressources culturelles sur le terrain	5
3. Protéger les ressources naturelles du parc en changeant notre perspective, en éduquant les visiteurs, en collaborant avec des partenaires et en utilisant la science et les connaissances traditionnelles pour guider la prise de décisions.....	6
3.1 Préoccupations liées aux ressources naturelles du parc	6
3.2 Protection des ressources naturelles du parc	6
4. Déployer plus d'efforts pour améliorer les rapports entre l'Agence et les communautés locales des Premières Nations qui ne se sentent toujours pas chez elles dans le parc étant donné l'histoire de sa création.	7
4.1 Mesures à adopter en vue d'une réconciliation.....	7
4.2 Avenir économique	7
5. Améliorer les composantes du plan directeur et son processus d'élaboration.	7
5.1. Vision.....	8
5.2. Améliorer le processus de planification.....	8
5.3. Réflexions sur le zonage	8
6. Prochaines étapes	8

Introduction

En vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, l'Agence Parcs Canada doit procéder à l'examen de chaque plan directeur au moins tous les dix ans. Les plans directeurs sont élaborés en consultation avec les peuples autochtones, les partenaires, les intervenants et le public, et sont destinés à servir de documents clés de responsabilisation en ce qui concerne la prise de décisions en matière de gestion des parcs.

Signé en 2010, le dernier plan directeur du parc national et de la réserve de parc national Kluane fait présentement l'objet d'un examen. Le nouveau plan directeur comprendra la vision du parc et l'orientation stratégique à long terme qui permettra la protection, la mise en valeur et l'exploitation de la réserve de parc.

L'Agence Parcs Canada et les Premières Nations de Kluane, de Champagne et d'Aishihik s'occupent de la gestion conjointe du parc national et de la réserve de parc national Kluane par l'intermédiaire du Conseil de gestion du parc national Kluane. L'Agence et le Conseil de gestion dirigent l'élaboration du plan directeur du parc.

Afin de donner à la population des occasions véritables de contribuer à l'élaboration de la version provisoire du plan directeur, un plan de consultation en deux phases a été prévu :

- **Consultation préliminaire** : Au printemps et au début de l'été 2019, une consultation préliminaire a été menée afin de recueillir des commentaires sur les principaux éléments à considérer dans l'élaboration de l'ébauche du plan directeur. Un bulletin d'information a été diffusé à l'intention des intervenants et du grand public par courriel ainsi que sur le site Web du parc national et de la réserve de parc national Kluane. Celui-ci visait à donner des renseignements généraux sur le processus d'élaboration du plan et des informations à jour sur le parc de même qu'à fournir des questions clés en vue d'obtenir une rétroaction. L'Agence et le Conseil de gestion du parc national Kluane ont organisé trois séances portes ouvertes en juin dans les communautés de Burwash Landing, Haines Junction et Whitehorse, ainsi que des réunions avec des aînés, des rencontres avec des intervenants et des séances d'information destinées au personnel. La période de consultation publique s'est étendue jusqu'au 30 juin 2019.
- **Consultation sur la version provisoire du plan** : Le public aura l'occasion de commenter la version provisoire du plan directeur dans le cadre d'une deuxième période de consultations publique.

Réponses reçues

Au cours de la consultation préliminaire, les séances portes ouvertes et les réunions avec des aînés ont rassemblé 66 personnes en tout, desquels les animateurs ont recueilli plus de 300 commentaires distincts. De plus, sept lettres ont été reçues de groupes et de particuliers à l'adresse électronique prévue à cet effet. L'Agence a reçu des commentaires généraux ainsi que des réponses aux cinq questions précises concernant la vision, la protection des ressources naturelles et culturelles, l'expérience du visiteur et le zonage énoncées dans le bulletin d'information.

Merci!

L'équipe responsable de l'élaboration du plan directeur est reconnaissante du temps et de l'attention que chacun a consacrés à formuler des commentaires, à participer aux discussions lors des séances portes ouvertes et à répondre aux questions posées dans le bulletin d'information.

Ce que nous avons entendu

Les points suivants présentent un résumé des commentaires reçus et donnent un aperçu général de la rétroaction obtenue. Ils ne reflètent pas mot pour mot les commentaires individuels des répondants. Les commentaires ont été rassemblés sous cinq thèmes principaux :

- Améliorer le système d'accès pour permettre aux visiteurs de mieux tisser des liens avec le parc, tout en atténuant les problèmes liés à la sécurité des visiteurs et les impacts écologiques, et en tenant compte des secteurs où la pression exercée par la fréquentation des visiteurs est élevée.
- Protéger les ressources culturelles tout en augmentant les possibilités pour les visiteurs de découvrir l'histoire et la culture de la région, d'apprendre des détenteurs de connaissances locales et de promouvoir l'émergence des futurs détenteurs de connaissances.
- Protéger les ressources naturelles du parc en changeant notre perspective, en éduquant les visiteurs, en collaborant avec des partenaires et en utilisant la science et les connaissances traditionnelles pour guider la prise de décisions.
- Déployer plus d'efforts pour améliorer les rapports entre l'Agence et les communautés locales des Premières Nations qui ne se sentent toujours pas chez elles dans le parc étant donné l'histoire de sa création.
- Améliorer les composantes du plan directeur et son processus d'élaboration.

1. Améliorer le système d'accès pour permettre aux visiteurs de mieux tisser des liens avec le parc, tout en atténuant les problèmes liés à la sécurité des visiteurs et les impacts écologiques, et en tenant compte des secteurs où la pression exercée par la fréquentation des visiteurs est élevée.

1.1. Réseau de sentiers

De nombreuses suggestions ont été faites sur la façon d'améliorer le réseau de sentiers du parc, y compris par un meilleur entretien de ceux-ci; l'aménagement de nouveaux sentiers adaptés à différents types d'utilisation (p. ex., sentiers de randonnées d'une journée plus faciles dans l'avant-pays, pistes de ski de fond damées, réseaux de sentiers de motoneige et de vélo de montagne); l'intégration des principes du programme Intelli-feu aux projets liés aux sentiers; et la participation de jeunes des Premières Nations et d'autres jeunes à l'entretien et à l'aménagement de sentiers.

1.2. Vélo de montagne

Les participants ont souligné la hausse de la popularité du vélo de montagne dans le parc. Ce loisir requiert une stratégie détaillée afin que l'on puisse déterminer le degré d'utilisation des sentiers, les endroits du parc où il convient de pratiquer ce sport et la manière dont il fera l'objet d'une surveillance.

1.3. Nouvelles activités et accès

Les gens ont suggéré d'inclure dans le plan directeur de nouveaux moyens pour les visiteurs de découvrir le parc. Par exemple, d'autres modes d'hébergement, des itinéraires de refuge en refuge, la réservation de tentes oTENTik au printemps et en hiver, des possibilités touristiques axées sur les Premières Nations, l'offre d'activités durant la saison intermédiaire et l'hiver, l'agrandissement du terrain de camping et la préparation d'itinéraires pour les visiteurs en collaboration avec les entreprises locales.

Ils ont également exprimé le souhait que l'on crée d'autres possibilités d'accès (p. ex., nouvelles aires d'atterrissage, nouveaux sentiers, accès à certains plans et cours d'eau en embarcation motorisée, accès en véhicule à moteur aux aires d'alpinisme), notamment pour faciliter l'accès à certains secteurs du parc qui

sont actuellement difficiles à explorer (p. ex., les glaciers, les régions alpines, l'extrémité nord du parc). Les participants ont aussi souligné la nécessité de mettre en place des mesures d'atténuation à la vallée de l'Äy Chù, qui est hautement fréquentée, pour assurer sa protection écologique à long terme (p. ex., casiers à provisions, aires de camping désignées, patrouilles par le personnel, mesures de surveillance ou restriction de l'utilisation).

D'autres ont exprimé des préoccupations liées à la hausse de l'accès et de la fréquentation étant donné les répercussions négatives possibles sur l'environnement sur le sentiment « d'être dans la nature ». Il a notamment été souligné que l'accès à certains secteurs du parc devrait être restreint, et que l'offre de nouvelles activités devrait être évaluée en tenant compte du caractère sauvage du parc, et non pas seulement en fonction des besoins liés à l'expérience du visiteur.

1.4. Sécurité des visiteurs

Les améliorations suggérées pour le programme de sécurité des visiteurs comprennent la mise à jour des messages de sécurité et l'obligation de se munir d'une assurance pour l'alpinisme.

2. Protéger les ressources culturelles tout en augmentant les possibilités pour les visiteurs de découvrir l'histoire et la culture de la région, apprendre des détenteurs de connaissances locales et promouvoir l'émergence de futurs détenteurs de connaissances.

2.1 Toute l'histoire

De nombreux répondants ont clairement exprimé le souhait de voir toute l'histoire de la région racontée aux visiteurs (d'avant la création du parc jusqu'à aujourd'hui), de choisir avec soin qui raconte les récits et comment on les raconte, et d'étendre la portée des produits d'interprétation au-delà des centres d'accueil.

2.2 Culture d'aujourd'hui et de demain

Les commentaires formulés ont mis de l'avant la nécessité de transmettre les connaissances et les pratiques traditionnelles, et de les faire connaître aux visiteurs. Parmi les suggestions pour y parvenir, on peut citer : l'élaboration et la communication de récits plus détaillés; l'utilisation des langues autochtones dans les expositions et les publications; l'emploi des noms de lieux traditionnels; l'offre de meilleures activités éducatives et de possibilités d'apprentissage sur le terrain liées à l'histoire et aux valeurs des Autochtones pour les jeunes, le personnel et les détenteurs d'un permis d'exploitation commerciale; la création de possibilités pour les aînés d'offrir des programmes d'interprétation aux visiteurs; la possibilité d'amener des enfants d'âge scolaire dans des secteurs revêtant une importance culturelle; la remise en service de sentiers traditionnels pour y faire des randonnées d'interprétation guidées; et l'intégration d'éléments culturels dans les autres excursions proposées.

2.3 Ressources culturelles sur le terrain

Certains participants ont indiqué que les ressources culturelles pourraient être mieux protégées si le zonage était bien utilisé, l'accès aux ressources culturelles, restreint et les valeurs associées au paysage, mieux protégées. Cet avis sous-entend également la nécessité d'effectuer des recherches et des évaluations pour dresser une liste des ressources culturelles et archéologiques, et d'examiner les enjeux pertinents concernant les menaces qui pèsent actuellement sur les ressources culturelles du parc. Les participants ont également suggéré l'élaboration de produits de communication portant sur la façon dont l'Agence gère les ressources culturelles du parc.

3. Protéger les ressources naturelles du parc en changeant notre perspective, en éduquant les visiteurs, en collaborant avec des partenaires et en utilisant la science et les connaissances traditionnelles pour guider la prise de décisions.

3.1 Préoccupations liées aux ressources naturelles du parc

Qu'il s'agisse du poisson, du mouflon, de l'orignal ou encore de la qualité de l'air, on constate des préoccupations importantes à l'égard des ressources naturelles du parc. Parmi les préoccupations soulevées par les participants, on peut citer : la gestion des populations de poissons dans le bassin hydrographique du lac Kathleen; la sécurité des usagers de véhicules motorisés et des mouflons à Thechàl Dhâl; la santé des forêts; les effets de la poussière dans la vallée de l'Ä'äy Chù et ailleurs; l'incidence des aéronefs sur la qualité de l'air et la perturbation de la faune; les changements climatiques; les répercussions des activités minières menées près des limites du parc sur les ressources naturelles; l'incidence du grizzli et du loup sur l'orignal; les effets cumulatifs des circuits proposés par les voyageurs sur les ressources naturelles; et l'absence d'un financement stable à long terme pour appuyer la protection des ressources naturelles.

3.2 Protection des ressources naturelles du parc

Diverses suggestions précises ont été faites sur les meilleures façons de prendre soin des ressources naturelles du parc.

3.2.1 Changer notre perspective

De manière générale, les participants ont avancé la nécessité de changer notre perspective et de nous considérer comme des gardiens de la terre ayant la responsabilité collective de transmettre un territoire sain à nos enfants. Ils ont également souligné l'importance de toutes les parties de l'écosystème. L'intégrité écologique devrait en outre être placée au premier rang des priorités.

3.2.2 Renforcer les capacités

Selon les répondants, il faut renforcer les capacités en matière de protection des ressources naturelles afin d'accroître les mesures de surveillance de la faune et de la flore; instaurer un programme de rangers des Premières Nations dans le parc afin d'appuyer le travail du personnel; et mettre sur pied un programme de citoyens scientifiques. Il a également été souligné que grâce à la mise en commun de données, de recherches et de récits, les Canadiens pourront mieux apprécier et comprendre l'importance du financement destiné aux aires protégées.

3.2.3 Utiliser les données scientifiques et les connaissances traditionnelles

Les participants ont fait valoir que tant les données scientifiques, obtenues grâce à la surveillance et à la recherche, que les connaissances traditionnelles, acquises grâce aux lois naturelles, aux valeurs des Premières Nations et aux récits traditionnels, sont les pierres angulaires de la protection de nos ressources naturelles. L'Agence devrait se tourner vers les outils modernes et les connaissances traditionnelles pour limiter les effets de ses méthodes de recherche sur la nature. Elle devrait appuyer les décisions de gestion sur de solides évaluations environnementales et sur les connaissances traditionnelles.

3.2.4 Éduquer

D'après les répondants, il est possible d'éduquer le personnel, les visiteurs, les enfants d'âge scolaire et les Canadiens en se servant d'exemples actuels comme les changements environnementaux, en tissant des liens avec les écoles locales et en concevant des produits d'interprétation et de communication pertinents.

3.2.5 Collaborer

Selon les participants, « l'union fait la force » lorsqu'il s'agit de résoudre des problèmes complexes. Puisque la nature ne reconnaît pas les limites établies par les humains, la direction du parc doit travailler avec d'autres gouvernements et organisations pour faire face aux menaces qui pèsent sur l'intégrité écologique du parc. Les répondants estiment que la collaboration est essentielle pour lutter contre les effets du typographe de l'épinette, trouver des possibilités de surveillance écologique à l'échelle du paysage, planifier le futur environnement bâti et régler les demandes concernant les concessions de quartz et de placer adjacentes au parc.

3.2.6 Établir un plan de gestion des forêts

On nous a dit que nous devons faire de la santé des forêts une priorité. Cela se traduit par l'élaboration d'un plan de gestion des forêts visant à atténuer les répercussions du typographe de l'épinette, à répondre aux besoins en matière de réduction du combustible, à réintroduire le feu dans le paysage, à renforcer la capacité de résilience des forêts, à créer des possibilités économiques et à mettre en valeur les besoins en matière de recherche sur l'écologie forestière.

3.2.7 Gérer les activités de pêche

Les participants ont fait remarquer que pour résoudre les préoccupations liées aux populations de poissons dans le bassin hydrographique du lac Kathleen, les gestionnaires devraient tenir compte des répercussions qu'ont les pratiques de pêche avec remise à l'eau sur les poissons; restreindre les lieux d'activités de pêche guidées; surveiller les bonnes pratiques des pourvoyeurs; réévaluer les quotas de pêches et l'ensemencement du lac; et songer à laisser le lac se régénérer.

4. Déployer plus d'efforts pour améliorer les rapports entre l'Agence et les communautés locales des Premières Nations qui ne se sentent toujours pas chez elles dans le parc étant donné l'histoire de sa création.

4.1 Mesures à adopter en vue d'une réconciliation

De façon répétée durant la phase de consultation préliminaire, les participants ont demandé à ce que les artefacts pris lors de la création du parc soient restitués aux Premières Nations. Ils ont également proposé de reconstruire un chalet dans le secteur des lacs Mush et Bates, où les membres des Premières Nations pourraient séjourner, et de créer un programme annuel d'accueil pour inviter les citoyens à revenir dans le parc. Outre la présentation d'excuses pour les préjudices passés et la promesse de raconter toute l'histoire du parc, ces mesures seraient des étapes complémentaires pour veiller à ce que les membres des Premières Nations locales se sentent chez eux dans le parc.

4.2 Avenir économique

Certains répondants ont invité les gestionnaires du parc à trouver des façons de créer des possibilités économiques liées au parc pour les membres des Premières Nations. Ces mesures pourraient comprendre la promotion d'activités touristiques culturelles (p. ex., centres de villégiature Matatana et Big Horn, randonnées guidées, agents de liaison ou interprètes des Premières Nations dans les centres d'accueil), la hausse de la représentation des membres des Premières Nations au sein de l'effectif du parc (notamment aux postes de direction) et la mise en place de mesures pour que les pêcheurs et chasseurs des Premières Nations comprennent bien quels sont leurs droits dans le parc. Il convient de noter que si des voix se sont élevées en faveur du projet Matatana et Big Horn, d'autres ont exprimé des préoccupations sur les conséquences que ces installations pourraient avoir sur l'intégrité écologique du parc et l'expérience du visiteur.

5. Améliorer les composantes du plan directeur et son processus d'élaboration.

5.1. Vision

Faire en sorte que la vision saisisse l'importance de l'éducation, des connaissances traditionnelles, de la culture et de la protection des ressources naturelles. La vision doit également porter sur la préservation d'un paysage naturel et sauvage.

5.2. Améliorer le processus de planification

Des suggestions ont également été faites sur l'amélioration du processus d'élaboration du plan directeur, notamment la diffusion de documents de référence pertinents auprès du public (p. ex. rapport sur l'état du parc), et sur l'amélioration des échanges entre le public et la direction du parc tout au long de ce processus et de la mise en œuvre du plan.

5.3. Réflexions sur le zonage

- Tenir compte de l'importance et de la fragilité lors de l'évaluation des ressources naturelles et culturelles.
- Tenir compte de l'accès relativement facile à certains secteurs du parc et des répercussions que cela peut avoir sur la protection et la gestion.
- Envisager de procéder au zonage par écosystème.

6. Prochaines étapes

L'équipe de planification a tenu compte de chaque soumission dans le cadre de l'élaboration de l'ébauche du plan de gestion du parc. Les points de vue échangés au cours du processus de consultation préliminaire ont considérablement contribué à l'ébauche du plan à plusieurs égards, notamment les objectifs liés à la reconnexion des Premières Nations au parc, les possibilités économiques des Premières Nations, l'intégrité écologique, la résilience des écosystèmes, l'utilisation des connaissances traditionnelles, la gestion de l'utilisation des visiteurs et les possibilités d'utilisation par les visiteurs, et les partenariats.

Bien que les plans de gestion soient destinés à fournir une orientation stratégique de haut niveau axée sur les résultats souhaités plutôt que sur des mesures prescrites, les suggestions axées sur l'action exprimées au cours de la phase de consultation préliminaire ont été prises en note par les gestionnaires de sites et contribueront à inspirer les initiatives futures une fois le plan achevé et la mise en œuvre commencée.

Parcs Canada et le Conseil de gestion du parc national Kluane s'attendent à d'autres commentaires et conversations au cours de la phase de consultation sur l'ébauche du plan.